



SOLIDARITÉ
OLYMPIQUE

**EN LIGNE
DIRECTE!**

**PLAN QUADRIENNAL
2013-2016**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
Ensemble vers de nouveaux objectifs	2
Entretien avec le Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah	4
L'essor d'une idée généreuse	6
Commission de la Solidarité Olympique	8
Objectifs et programmes	10
Structure organisationnelle	12
Budget du plan quadriennal 2013–2016	14
Réseau mondial de partenaires	16
PROGRAMMES MONDIAUX	18
Athlètes	20
Entraîneurs	26
Gestion des CNO	30
Promotion des valeurs olympiques	34
PROGRAMMES CONTINENTAUX	40
SUBVENTIONS POUR LES JEUX OLYMPIQUES	44
PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES	46
ABRÉVIATIONS	48
À VOTRE ÉCOUTE	50

**ENSEMBLE
VERS DE NOUVEAUX
OBJECTIFS!**



**EN LIGN
DIRE**

«La Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'assistance aux Comités Nationaux Olympiques (CNO), notamment à ceux qui en ont le plus grand besoin. Cette aide prend la forme de programmes élaborés en commun par le Comité International Olympique (CIO) et les CNO, avec l'assistance technique des Fédérations Internationales (FI) si nécessaire.» (*Charte olympique, Règle 5*)

La Solidarité Olympique conduit l'action sur le terrain. Elle met tout en œuvre pour promouvoir les principes fondamentaux de l'Olympisme et les valeurs universelles qui la nourrissent. Son action a de multiples facettes avec, en priorité, le développement de l'athlète, la formation de l'entraîneur et du dirigeant sportif et la promotion des valeurs olympiques.

En ligne directe, sans perte de temps ni détour, la Solidarité Olympique met toute son énergie au service de la mission qui lui est confiée en proposant des programmes justes et ciblés pour répondre au plus près aux besoins des CNO. Elle se veut disponible et à l'écoute. Consciente de l'obligation de souscrire aux normes éthiques les plus élevées, elle contrôle les dépenses des CNO afin de garantir une utilisation adéquate des fonds et une totale transparence dans toutes les transactions.

La Solidarité Olympique est confiante dans la ligne adoptée pour le plan quadriennal 2013-2016. Elle s'engage à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés afin que les CNO, grâce aux programmes proposés, renforcent leur structure, soutiennent leurs athlètes et gagnent en autonomie et en indépendance. Mieux préparés, les CNO peuvent adopter une ligne de conduite claire qui leur permet d'assumer au mieux les responsabilités croissantes que le Mouvement olympique leur a attribuées. Leur rôle et leur place au sein de ce mouvement, mais aussi au sein de leurs propres structures nationales, s'en trouveront ainsi consolidés.

NE
ECTE

ENTRETIEN AVEC LE CHEIK AHMAD AL-FAHAD AL-SABAH

Le Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah, président de la commission de la Solidarité Olympique, a volontiers confié sa perception et sa vision de la Solidarité Olympique et le rôle qu'elle a à jouer dans notre société à l'heure actuelle.

Q Quelle est votre vision de la Solidarité Olympique aujourd'hui?

R La Solidarité Olympique doit être polyvalente, disponible et solide pour:

- apporter une aide sans faille aux CNO dans un contexte économique difficile
- rester à l'écoute et anticiper les attentes des CNO
- offrir un service-conseil performant
- être présente sur le terrain pour examiner l'impact de ses programmes.

Q Quelle impulsion souhaitez-vous donner à la Solidarité Olympique en tant que président de la commission?

R Dynamisme, proactivité et modernité.

Q Quels sont la stratégie et les objectifs de la Solidarité Olympique pour le plan quadriennal 2013-2016 et quelles en sont les priorités?

R L'athlète est au cœur de ses priorités, car il représente le dernier maillon de la chaîne. Pour cela, la Solidarité Olympique s'est fixé comme objectifs d'aider les CNO à construire ou développer un environnement adéquat qui permette à l'athlète de progresser. Ceci passe par un renforcement de la structure du CNO afin qu'il ait les outils nécessaires pour développer le sport dans son pays, améliorer le niveau de ses entraîneurs ou promouvoir les valeurs olympiques.

Q Quelles responsabilités les CNO ont-ils vis-à-vis du Mouvement olympique?

R Selon la Charte olympique, les CNO ont pour mission de développer, promouvoir et protéger le Mouvement olympique dans leurs pays respectif. Ils sont chargés notamment de promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme, en particulier dans les domaines du sport et de l'éducation, d'encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que du sport pour tous et d'aider à la formation des cadres sportifs. Ils sont aussi appelés à respecter et appliquer les règles de bonne gouvernance, d'égalité et d'équité dans le sport et dans l'administration sportive pour permettre une pratique du sport qui soit la meilleure et la plus juste possible.

Q Quelles sont les attentes des CNO sur le terrain par rapport aux programmes de la Solidarité Olympique?

R Les CNO souhaitent que les programmes offerts soient adaptés à leur situation. Ils ont besoin de savoir qu'ils peuvent compter sur l'encadrement et les conseils d'une équipe professionnelle et compétente qui connaît bien la problématique de chacun d'entre eux. Les CNO ont notamment pour objectifs d'améliorer leur fonctionnement et leur capacité organisationnelle, de créer ou de développer des structures fonctionnelles, d'organiser des stages de formation à différents niveaux et de bénéficier de moyens techniques et financiers à mettre au service de leurs athlètes. Les attentes sont grandes et la Solidarité Olympique met tout en œuvre pour répondre à ces attentes.

SOLIDARITE

- Q** Quels bénéfices l'augmentation du budget a-t-elle sur les programmes et sur les CNO?
- R** L'augmentation du budget permet d'accroître l'aide aux CNO, en particulier au niveau de leurs athlètes, de soutenir davantage de projets pour l'ensemble des programmes et d'étendre l'offre avec les programmes complémentaires par exemple.
- Q** Quels rôles les différents partenaires du Mouvement olympique jouent-ils dans le bon fonctionnement des programmes de la Solidarité Olympique?
- R** Les partenaires interviennent à différents niveaux: de la mise en place, en passant par l'analyse technique, jusqu'à la réalisation et au suivi des programmes. Leurs expériences et compétences sont essentielles au bon fonctionnement des programmes de la Solidarité Olympique.
- Q** Comment envisagez-vous l'avenir de la Solidarité Olympique?
- R** J'envisage l'avenir de la Solidarité Olympique de manière sereine. Son expérience du terrain, sa connaissance des CNO, son écoute font d'elle un élément indispensable dans le développement des CNO, en particulier de ceux qui en ont le plus besoin.



SOLIDARITÉ OLYMPIQUE L'ESSOR D'UNE IDÉE GÉNÉREUSE



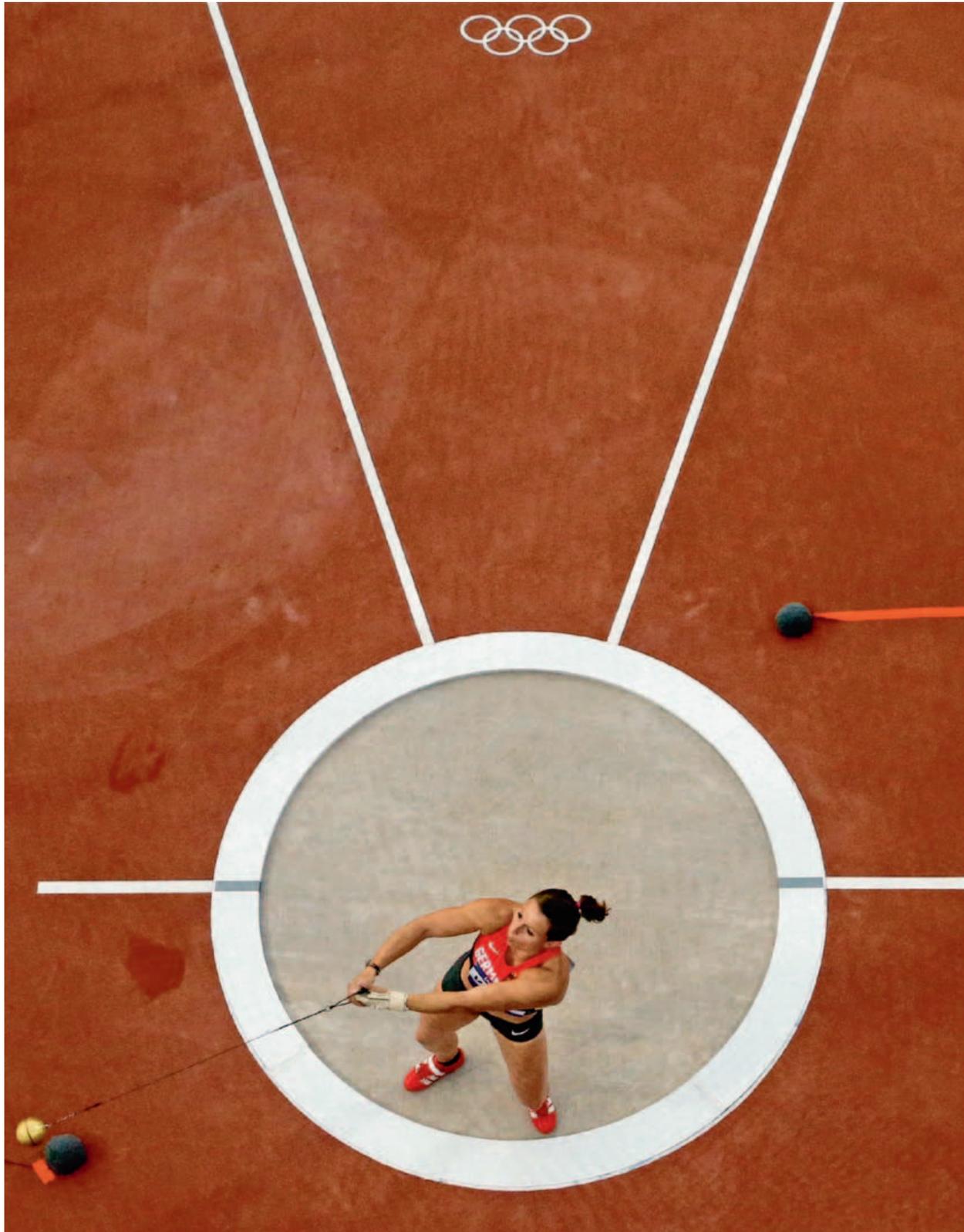
60^e Session du CIO en 1962 © CIO



Congrès olympique de Baden-Baden en 1981 © Deutsche Presse Agentur/Heinz Wieseler/CIO

- 1960** Dans le but de soutenir un certain nombre de CNO créés à la suite de l'indépendance de leur pays, le CIO décide d'organiser sa propre action méthodique et cohérente d'assistance aux CNO et, par leur intermédiaire, de développer le sport et promouvoir l'idéal olympique.
- 1962** Le comte Jean de Beaumont crée le Comité d'Aide Internationale Olympique (CAIO).
- 1971** Le CAIO fusionne avec l'Institut international de développement des CNO créé en 1969 par l'Assemblée générale permanente des CNO pour devenir le Comité pour la Solidarité Olympique.
- 1973** Les efforts se poursuivent pour améliorer l'aide aux CNO qui en ont le plus besoin, mais le manque de ressources financières empêche presque tout progrès dans ce sens. Il faut souligner que, dans les années 60 et 70, plus de 50 nouveaux CNO voient le jour dans des pays disposant de très peu de moyens et ayant donc besoin d'aide pour développer le sport sur leur territoire.
- 1979** Lors de l'assemblée constitutive de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) à Porto Rico, demande est faite au CIO de réserver pour les CNO 20% des droits de télévision correspondant à leur part.
- 1981** Lors du Congrès olympique de Baden-Baden, le président du CIO d'alors, Juan Antonio Samaranch, et le président de l'ACNO, Mario Vázquez Raña, créent la commission de la Solidarité Olympique avec pour mission de satisfaire les intérêts et les besoins des CNO. Le président du CIO la présidera.
- 1984** À partir des Jeux de la XXIII^e Olympiade à Los Angeles, l'augmentation des revenus issus des droits de télévision permet de passer d'une forme de subvention générale à une structure de gestion des revenus conforme aux critères établis par le CIO.
- 1985** La commission de la Solidarité Olympique jouit d'une autonomie administrative, conformément à ses fonctions et compétences, et la structure mise en place lui donne la possibilité de développer ses activités sur la base de plans quadriennaux.
- 2001** Sous l'impulsion de Jaques Rogge, le nouveau président du CIO, les programmes continentaux sont créés afin de répondre aux besoins, priorités et intérêts des CNO et aux spécificités de leur continent. Le président du CIO nomme Mario Vázquez Raña président de la commission.
- 2005** La commission de la Solidarité Olympique accroît l'aide financière aux CNO.
- 2012** Le Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah succède à Mario Vázquez Raña à la tête de la commission de la Solidarité Olympique.

FIXER LES LIGNES DIRECTRICES



L'Allemande Kathrin Klau au lancer du marteau - Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/IOPP Pool/Pawel Kopczyński

La **commission de la Solidarité Olympique** est constituée aux fins d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées selon la Charte olympique. Elle est présidée par le Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah et est composée de membres individuels désignés par le président du CIO. La commission est chargée de définir les orientations de la Solidarité Olympique, de diriger ses activités, entre autres l'approbation des programmes et des budgets qui s'y rapportent, et de contrôler les actions menées. Elle bénéficie d'une autonomie financière, technique et administrative et rapporte directement à la commission exécutive et au président du CIO, les informant régulièrement des principales décisions prises telles que l'approbation des programmes et budgets pour les plans quadriennaux de la Solidarité Olympique.

La commission de la Solidarité Olympique s'appuie sur l'administration du bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne pour mettre en œuvre, exécuter, contrôler et coordonner toutes les décisions.

COMMISSION DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE (au 31 décembre 2012)

Président: Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH

Membres: Husain AL-MUSALLAM

Ricardo BLAS

Richard Kevan GOSPER

Patrick Joseph HICKEY

Gunilla LINDBERG

Le Grand-Duc de LUXEMBOURG

Julio César MAGLIONE

Robin E. MITCHELL

Raffaele PAGNOZZI

Intendant Général Lassana PALENFO

Richard PETERKIN

Yumilka RUIZ LUACES

Jimena SALDAÑA

Khaled ZEIN EL DIN

DES OBJECTIFS CLAIRS, UNE VISION COMMUNE

Fidèle à sa mission, la Solidarité Olympique s'est fixée trois priorités pour le plan quadriennal 2013–2016: **augmenter l'aide globale aux athlètes** en tenant compte de leur entourage (familial et sportif) et de leur carrière après le sport (en suivant l'initiative du CIO dans ce domaine); **renforcer la structure des CNO** et améliorer les compétences en gestion; ainsi que **maintenir l'aide à la formation des entraîneurs** et **promouvoir les valeurs olympiques**.

Ces priorités se déclinent en plusieurs éléments essentiels afin que les CNO soient en mesure de remplir leur rôle de manière efficace et adaptée à la réalité du terrain.

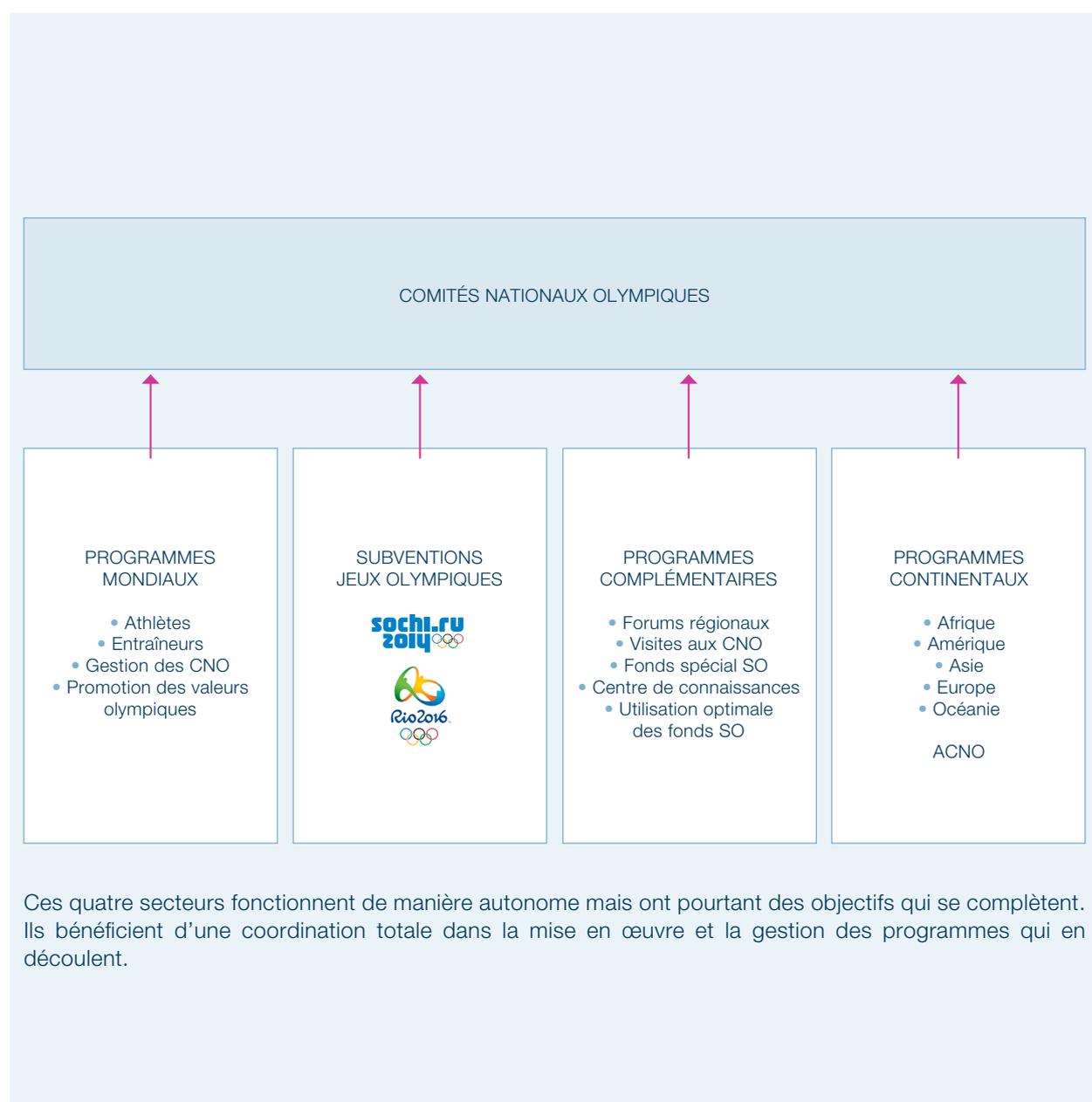
Dans la continuité des plans précédents, la Solidarité Olympique centre ainsi ses efforts sur l'assistance à tous les CNO, en particulier à ceux qui en ont le plus besoin. Elle souhaite en particulier augmenter l'aide globale aux CNO par des conseils personnalisés et un encadrement renforcé, et les soutenir pour qu'ils augmentent leur efficacité en termes de gestion et de contrôle des activités qu'elle finance sur la base des principes universels de bonne gouvernance. La Solidarité Olympique offre également aux CNO une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds afin de mieux répondre à leurs besoins individuels.



Épreuve de tir à l'arc – XIV^{es} Jeux du Pacifique à Nouméa © ONOC

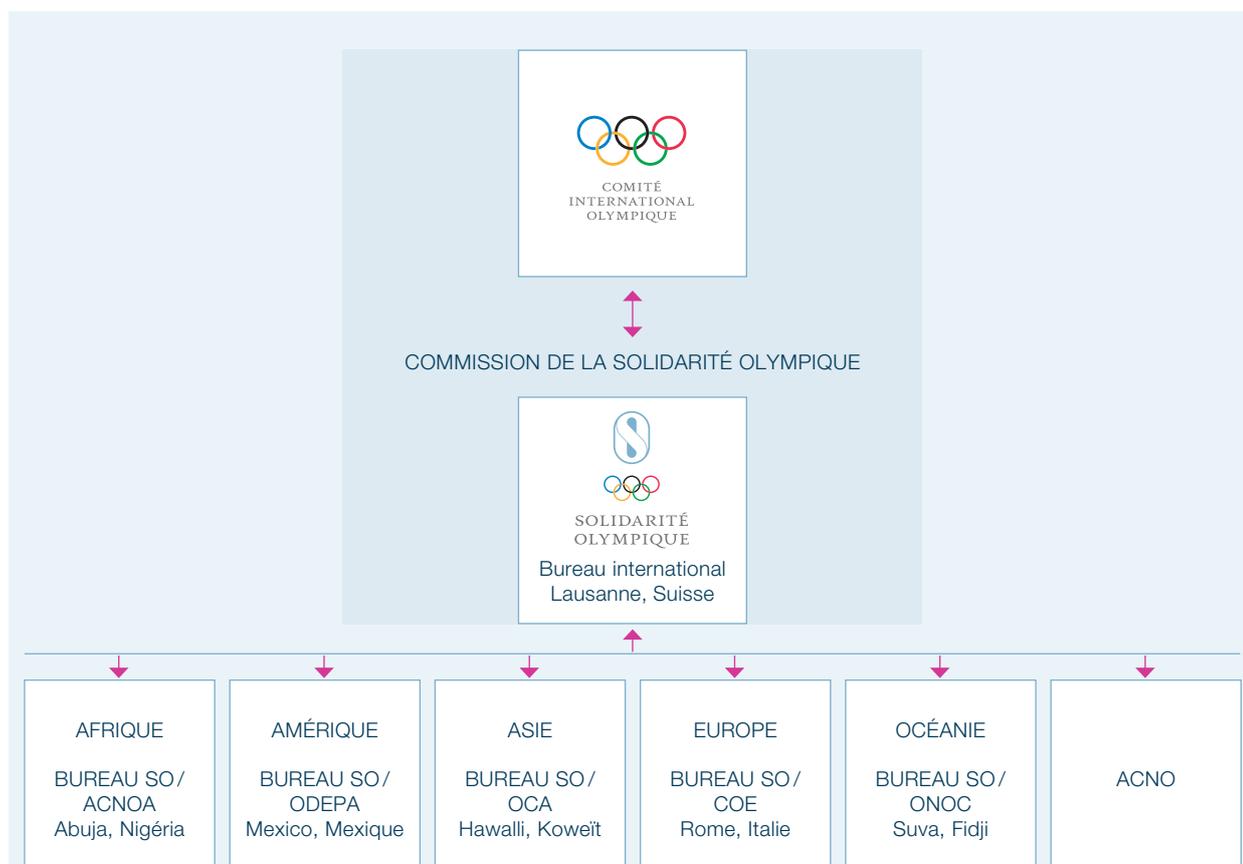
Les CNO peuvent compter sur des conseils ciblés et efficaces pour les guider dans la réalisation de leurs responsabilités et sur une assistance financière, technique et administrative grâce aux programmes développés en leur faveur par la Solidarité Olympique.

Les **programmes mondiaux** couvrent et renforcent les principaux domaines du développement du sport. Les **programmes continentaux** permettent de répondre en partie aux particularités de chaque continent. Les **subventions pour les Jeux Olympiques** aident les CNO à participer aux Jeux Olympiques et leur permettent de bénéficier d'une assistance financière avant, pendant et après les Jeux. Les **programmes complémentaires** étoffent l'offre de la Solidarité Olympique dans le cadre de projets ciblés.



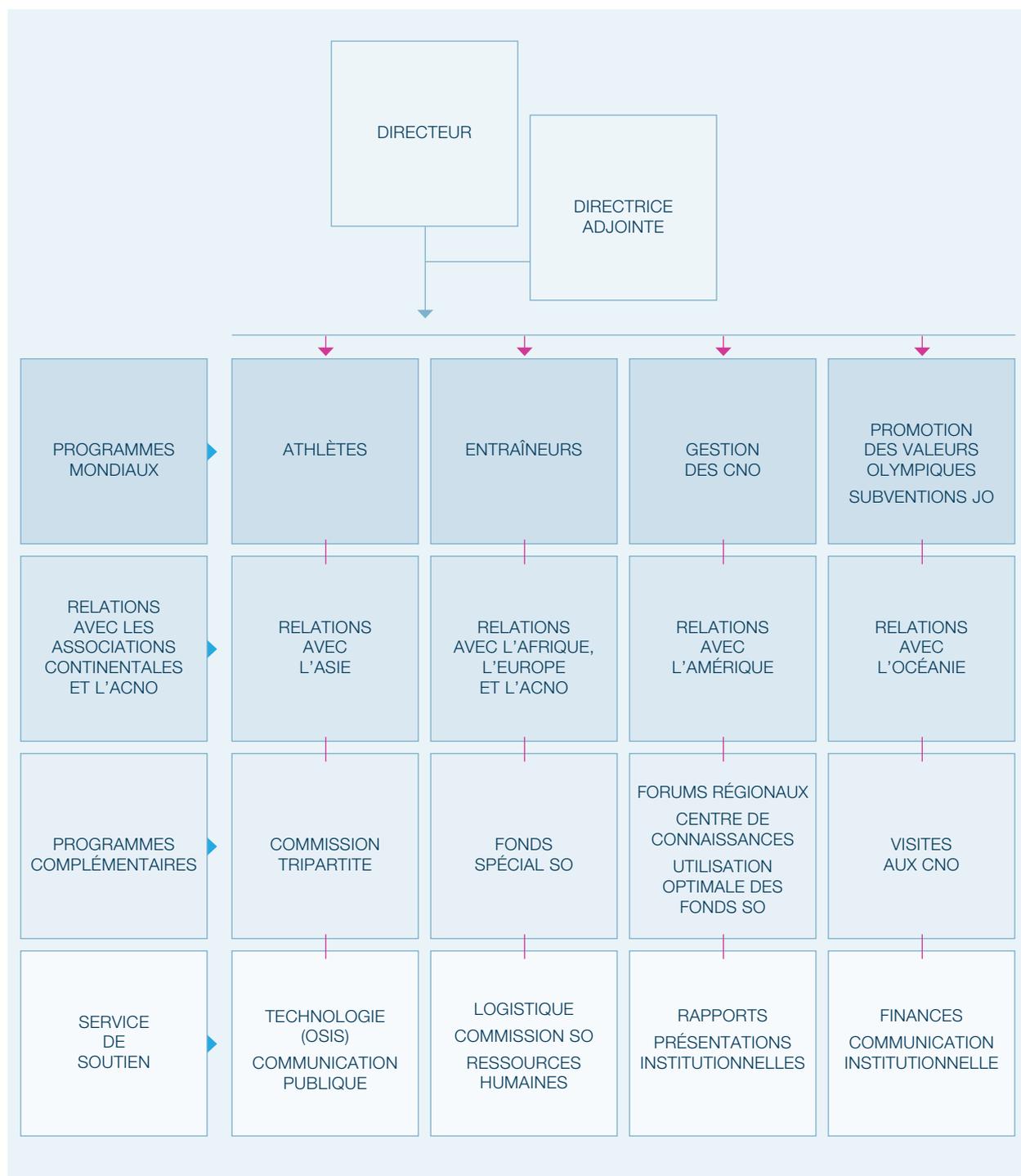
UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE PROFITABLE À TOUS

Le bureau international de la Solidarité Olympique est chargé de tous les aspects opérationnels de la mise en œuvre du plan quadriennal 2013–2016. Afin de mener à bien cette tâche, il collabore avec les cinq associations continentales de CNO et plus particulièrement avec les bureaux continentaux de la Solidarité Olympique au sein de celles-ci, ainsi qu’avec l’ACNO.



Triathlon – Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/Jeff J Mitchell

Le bureau international de la Solidarité Olympique dépend exclusivement de la commission de la Solidarité Olympique et a la charge de mettre en œuvre le plan quadriennal 2013–2016. Les tâches et programmes qui lui incombent sont répartis par secteur sous la supervision d'un directeur et d'une directrice adjointe. L'administration du bureau international vise en priorité à accroître et améliorer la qualité de ses services auprès des bénéficiaires des programmes.

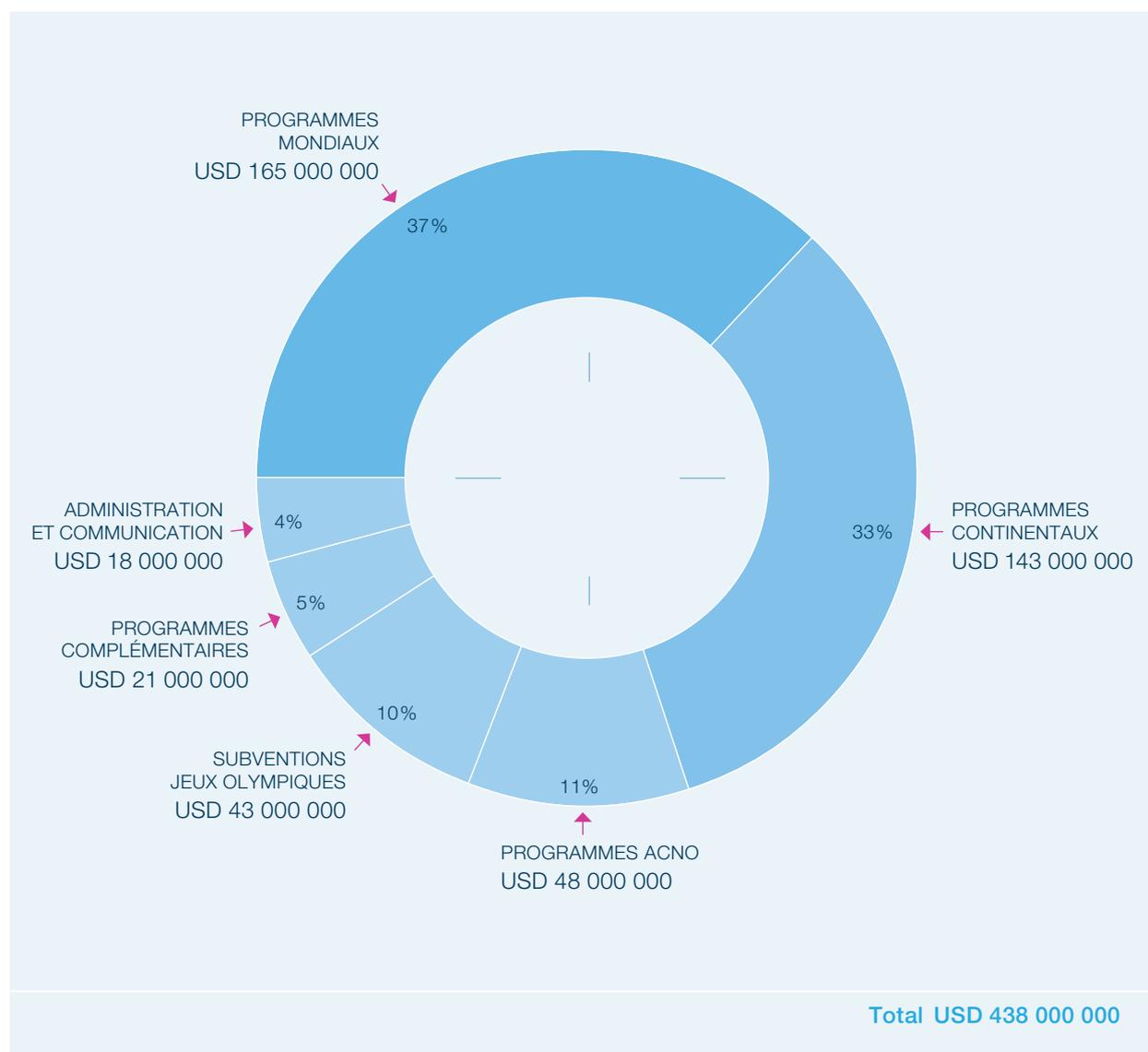


DAVANTAGE DE MOYENS POUR OPTIMISER LES RÉSULTATS

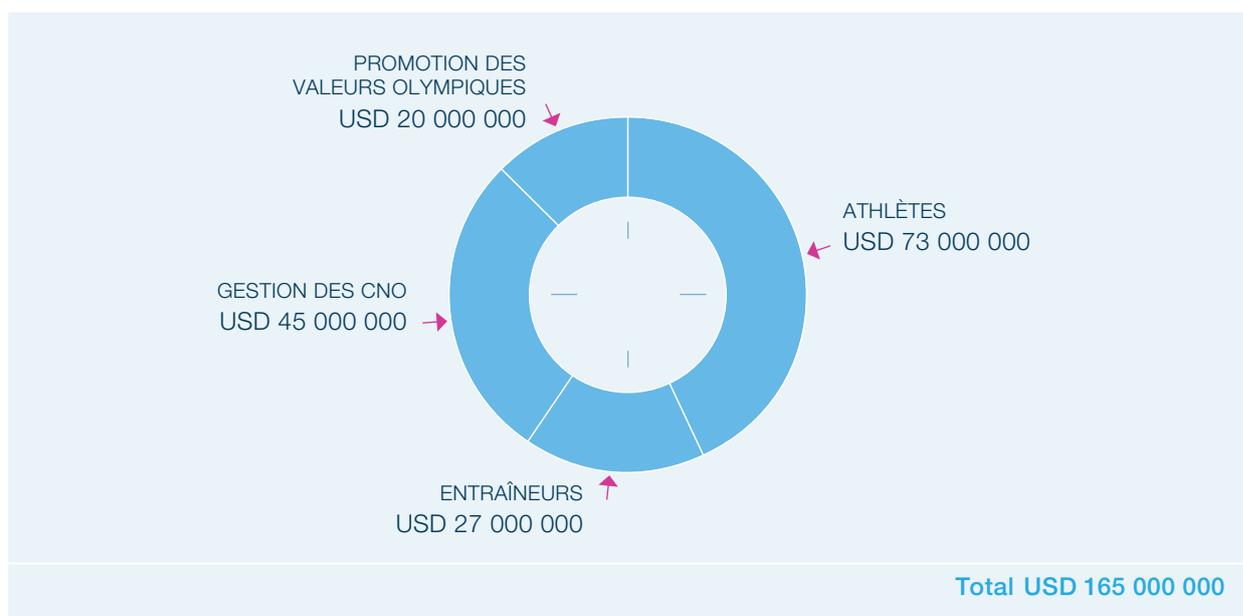
La Solidarité Olympique gère la quote-part des droits de diffusion des Jeux Olympiques destinée aux CNO et redistribue ces fonds par le biais des différents programmes proposés à tous les CNO reconnus par le CIO. Pour le plan quadriennal 2013–2016, le budget de développement et d'assistance approuvé par la commission de la Solidarité Olympique s'élève à **USD 438 millions**. Il est basé sur les revenus des droits de télévision pour les Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres et sur ceux estimés pour les XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à Sochi, ainsi que sur les intérêts à percevoir sur les placements futurs.

Par rapport au budget initial du plan 2009–2012 de USD 311 millions, le nouveau budget de développement représente une **augmentation globale de 40%**. Cette augmentation de USD 127 millions permet de poursuivre la stratégie générale de développement de la Solidarité Olympique et de mettre en œuvre les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

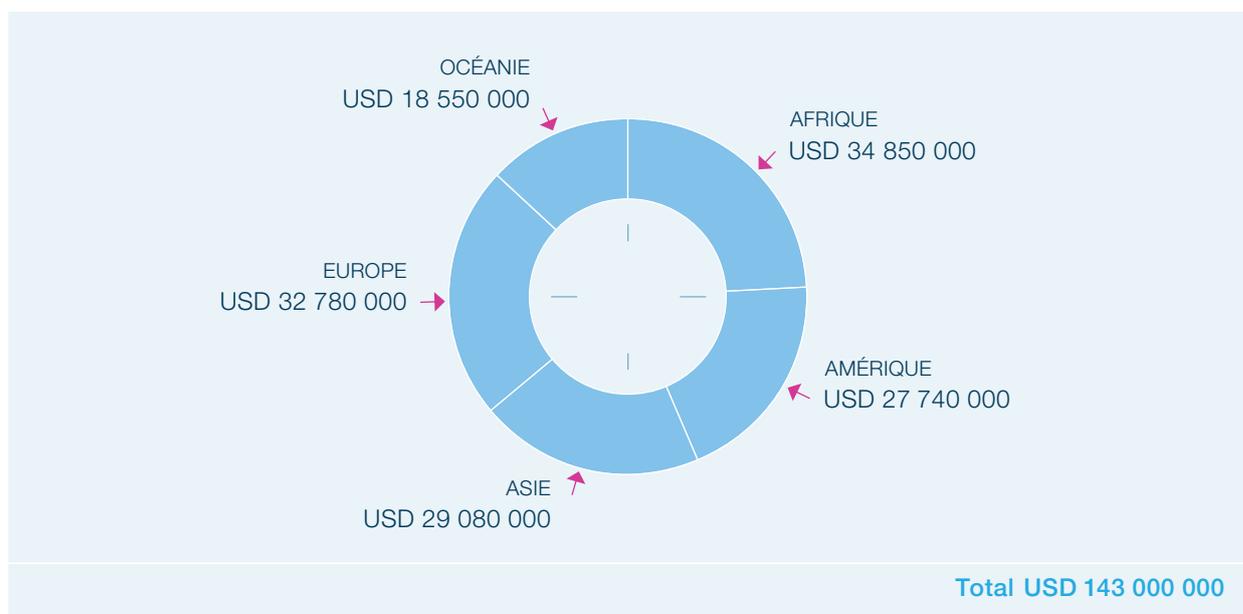
BUDGET GLOBAL 2013–2016



BUDGET «PROGRAMMES MONDIAUX»



BUDGET «PROGRAMMES CONTINENTAUX»

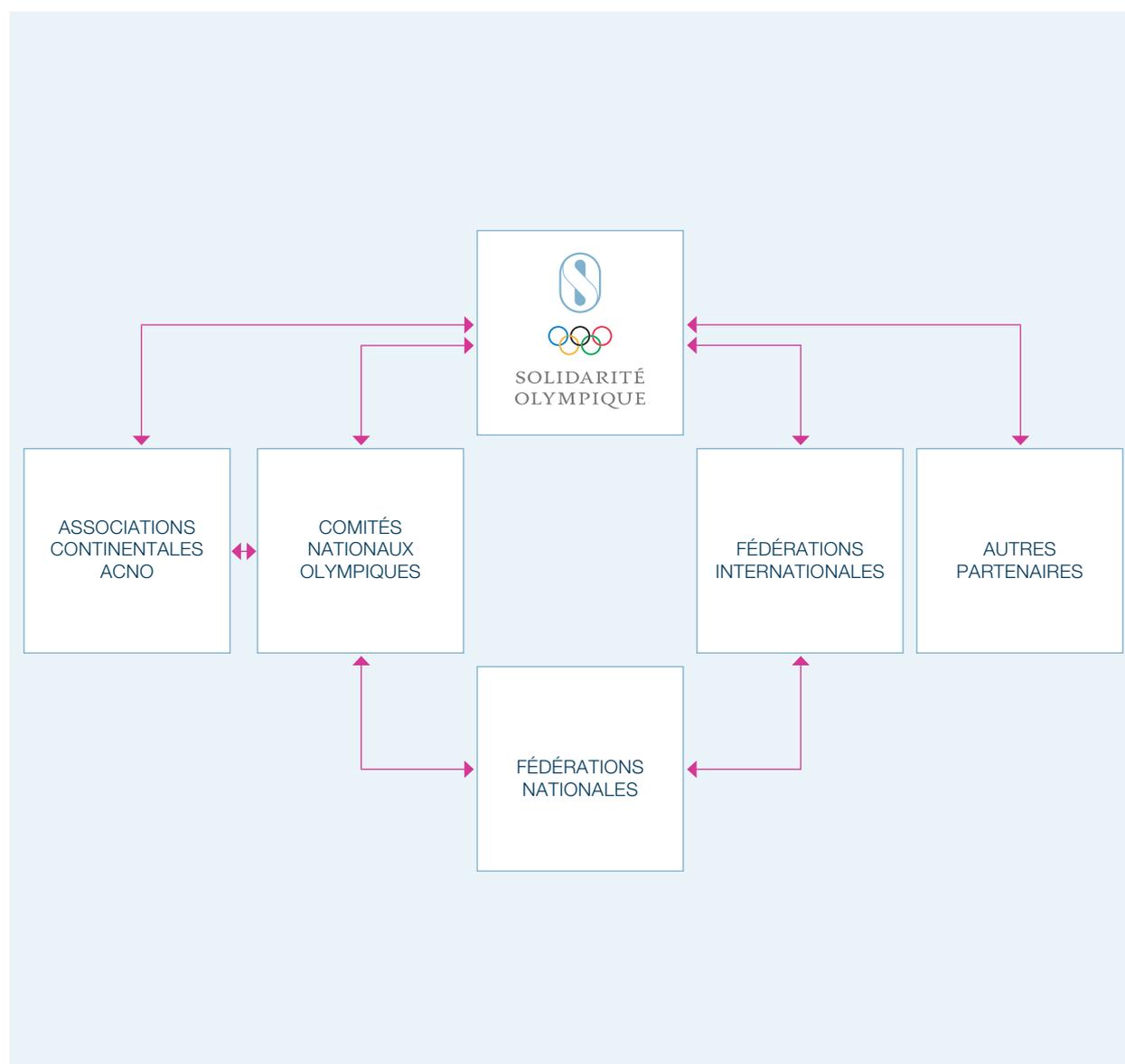


Si les programmes mondiaux ont augmenté de 20% par rapport au plan quadriennal 2009–2012, les programmes continentaux bénéficient quant à eux d'une augmentation de 30%. Ce pourcentage de 30% est réparti de manière équitable entre les continents et calculé sur la base des budgets alloués aux programmes continentaux pour la période 2009–2012.

LA SYNERGIE D'UN RÉSEAU MONDIAL DE PARTENAIRES

Le réseau mondial des partenaires qui collaborent à la mise en place, à l'expertise technique, à la réalisation et au suivi des programmes de la Solidarité Olympique constitue un **relais d'action indispensable**. Chaque partenaire tient un rôle bien précis dans les différentes phases des programmes. Par exemple, les FI analysent les candidatures d'athlètes boursiers, mettent à disposition leur réseau de centres d'entraînement ou envoient des experts pour animer des stages pour entraîneurs. Les CNO développés mettent leurs compétences et leur expérience au service d'autres CNO moins développés. Les associations continentales, par le biais des bureaux continentaux, apportent leur soutien dans le cadre des programmes continentaux ainsi que pour l'organisation des forums régionaux.

Grâce à la contribution et à l'appui de tous – associations continentales, ACNO, CNO, commissions du CIO, FI, centres d'entraînement de haut niveau, COJO, universités et experts dans différents domaines – la Solidarité Olympique peut poursuivre dans les meilleures conditions sa mission d'assistance auprès des CNO.



13-2016



L'équipe japonaise vient de marquer un but contre le Brésil en quart de finale – Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/Mike Hewitt

PROGRAMMES MONDIAUX: SOLIDARITÉ COMPLÈTE EN FAVEUR DU SPORT

P



400 m haies hommes – Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/Alexander Hassenstein

ARTTAGLE

Les **programmes mondiaux** offrent aux CNO l'accès à une assistance technique, financière et administrative pour l'organisation d'activités spécifiques liées au développement du sport.

Pour le plan quadriennal 2013–2016, la Solidarité Olympique propose **17 programmes mondiaux répartis en quatre domaines** distincts (athlètes, entraîneurs, gestion des CNO et promotion des valeurs olympiques) considérés comme essentiels pour les CNO afin de leur permettre d'accomplir la mission qui leur est confiée par la Charte olympique. Ces programmes s'inscrivent dans le droit fil du plan précédent même si certains d'entre eux ont subi de légères modifications ou ont même fusionné. Ils visent en priorité à augmenter l'aide globale aux athlètes, à optimiser la gestion des CNO et à simplifier les procédures administratives afin de s'adapter à la demande et aux besoins des CNO.

Le bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne gère les différents programmes mondiaux. Si la situation le demande, il peut faire appel aux bureaux continentaux afin de mieux coordonner les actions sur les différents continents. La Solidarité Olympique collabore par ailleurs étroitement avec les FI des sports qui figurent au programme olympique, les commissions du CIO et plusieurs autres partenaires du Mouvement olympique pour développer et offrir des programmes de haute qualité à tous les CNO, et en priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

ATHLÈTES: ACTIVEMENT SOUTENUS À TOUS LES NIVEAUX



Le boursier olympique belge Dirk Van Tichelt (en blanc) fait face à son adversaire – Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/Alexander Hassenstein

Les **cinq programmes pour athlètes** proposés dans le cadre du plan quadriennal 2013–2016 offrent aux CNO une assistance adaptée à l'âge et au niveau de leurs athlètes, ainsi qu'au type de compétitions qu'ils préparent. La Solidarité Olympique souhaite ainsi apporter aux CNO des moyens techniques et financiers qui répondent de manière plus ciblée aux besoins des CNO tout en respectant les différentes étapes du développement de leurs athlètes. Trois niveaux de soutien sont proposés.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse sont désormais bien établis et représentent une occasion unique de former les champions de demain. Les CNO y sont associés dès le départ grâce au programme qui met l'accent sur l'identification, la qualification et la préparation de leurs jeunes athlètes. Une attention particulière est mise sur la préparation des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été et d'hiver.

Pour de nombreux CNO, la participation de leurs athlètes aux Jeux continentaux et régionaux leur assure d'obtenir des médailles et reste un facteur clé pour accéder au plus haut niveau. En misant sur ces athlètes de niveau intermédiaire, la Solidarité Olympique comble ainsi le vide entre le niveau junior et le niveau élite.

Enfin, les CNO ont la possibilité d'aider leurs athlètes et équipes aussi bien pour les XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi que pour les Jeux de la XXXI^e Olympiade de 2016 à Rio. Les programmes de bourses pour athlètes concernent exclusivement les athlètes d'élite et offrent aux CNO une grande flexibilité: certains CNO souhaiteront assurer une qualification pour les Jeux, d'autres viseront une médaille olympique. Tous pourront aussi se concentrer sur la préparation et la qualification d'une équipe d'élite pour les Jeux Olympiques ou les Jeux continentaux.

PROGRAMMES À DISPOSITION DES CNO

- Bourses olympiques pour athlètes «Sotchi 2014»
- Bourses olympiques pour athlètes «Rio 2016»
- Subvention pour les sports d'équipe
- Subvention pour athlètes de niveau continental
- Jeux Olympiques de la Jeunesse – Soutien aux athlètes



BOURSES OLYMPIQUES POUR ATHLÈTES «SOTCHI 2014»



Le programme de bourses pour athlètes «Sochi 2014» est conçu de manière à améliorer la compétitivité lors des Jeux Olympiques d'hiver plutôt que d'accroître artificiellement leur universalité. Seuls les CNO ayant une longue tradition en matière de sports d'hiver peuvent y inscrire des athlètes dont l'expérience et le niveau technique sont avérés en sports d'hiver. Des critères éthiques sont également pris en compte. Le CNO bénéficie d'un programme sur mesure basé sur le nombre d'athlètes ayant participé aux Jeux précédents. La bourse présente deux avantages pour l'athlète: couvrir ses frais d'entraînement et subvenir à ses déplacements aux compétitions de qualification. Les bourses sont disponibles du 1^{er} novembre 2012 au 28 février 2014.

Budget 2013–2016: USD 10 000 000

SUBVENTION POUR LES SPORTS D'ÉQUIPE

Une équipe nationale par CNO peut bénéficier d'une aide technique et financière pour se préparer et participer à des compétitions régionales, continentales ou mondiales en vue de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Il est impératif que ces équipes, masculines ou féminines, évoluent dans un sport appartenant aux programmes des prochains Jeux Olympiques et soient reconnues de niveau international. Chaque CNO peut faire une demande de subvention pour une équipe dans un sport d'été et pour une autre dans un sport d'hiver. Ces équipes peuvent bénéficier d'une aide jusqu'à leur participation aux Jeux Olympiques de la période quadriennale en question.

Budget 2013–2016: USD 10 000 000



Célébration pour la dernière année avant les XXII^{es} Jeux à Sochi © CIO/Mikhail Mordasov



Match Afrique du Sud-Allemagne lors des Jeux à Londres © Getty Images/Daniel Berehulak



BOURSES OLYMPIQUES POUR ATHLÈTES «RIO 2016»

Le programme de bourses olympiques offre aux CNO la possibilité d'obtenir un soutien financier et technique pour un nombre limité d'athlètes d'élite qui s'entraînent et tentent de se qualifier pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio, avec une attention particulière portée aux athlètes et CNO dont les moyens financiers sont limités. Ce programme visant à promouvoir l'universalité aux Jeux Olympiques, les candidats de CNO qui ont traditionnellement envoyé de petites délégations aux Jeux Olympiques sont prioritaires. Les athlètes doivent également faire preuve d'un niveau technique suffisant et d'une éthique irréprochable.

Grâce à sa bourse, l'athlète peut accéder entre autres à des installations d'entraînement appropriées; bénéficier d'un encadrement sportif adéquat, d'un suivi médical et scientifique ainsi que d'une assurance accident et maladie; régler ses frais d'hébergement ou de pension; ou encore couvrir ses frais de déplacement pour participer aux épreuves de qualification olympique. La décision de la Solidarité Olympique sur le lieu d'entraînement des athlètes et la possibilité de les envoyer dans un centre d'entraînement de haut niveau à l'étranger est motivée par les besoins de l'athlète et les exigences de son sport.

Budget 2013–2016: USD 22 000 000



Le parc olympique de Rio 2016 © Rio 2016™/AECOM

SUBVENTION POUR ATHLÈTES DE NIVEAU CONTINENTAL

L'aide technique et financière est axée essentiellement sur l'entraînement des athlètes durant la phase finale de leur préparation en vue des Jeux multisportifs (mondiaux, continentaux et régionaux) ainsi que d'autres Jeux communautaires comme ceux du Commonwealth ou de la Francophonie. Les budgets alloués peuvent être utilisés pour financer l'organisation de camps d'entraînement nationaux ou internationaux, pour couvrir des frais d'entraînement ou des coûts liés à la participation d'athlètes à des compétitions considérées comme profitables pour leur programme d'entraînement général.

Budget 2013–2016: USD 19 000 000

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE – SOUTIEN AUX ATHLÈTES

Ce programme offre aux CNO le soutien nécessaire pour identifier les jeunes athlètes talentueux et les aider à se qualifier pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le programme propose aux CNO trois options distinctes afin de répondre aux premières phases des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing, de 2016 à Lillehammer et de 2018: soutien technique et financier pour identifier et entraîner les jeunes talents, soutien financier pour la participation de ces athlètes aux compétitions de qualification et possibilité de bénéficier de subventions de préparation pour les jeunes athlètes qualifiés ou au bénéfice d'une place d'universalité.

Budget 2013–2016: USD 12 000 000

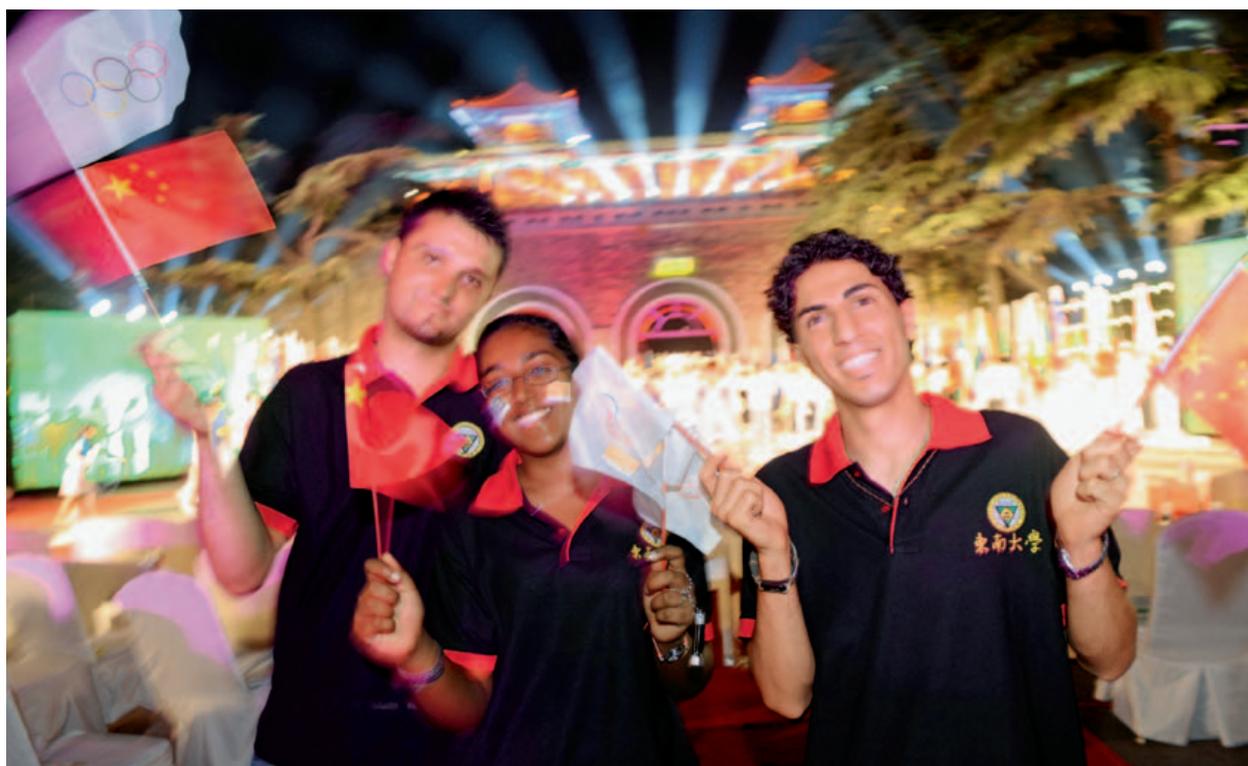


Épreuve de vitesse sur piste courte – JOJ à Innsbruck © OIO/Mine Kasapoglu



19^{es} Jeux du Commonwealth à Delhi, Inde © Getty Images/Julian Finney

HELETTES



La fête après que l'emblème des JOJ à Nanjing a été dévoilé © Getty Images/ChinaFotoPress

ENTRAÎNEURS: BIEN FORMÉS POUR LES FUTURS CHAMPIONS



L'équipe égyptienne de handball fête son entraîneur après sa victoire contre la Corée – JOJ à Singapour © Getty Images/Mark Dadswell

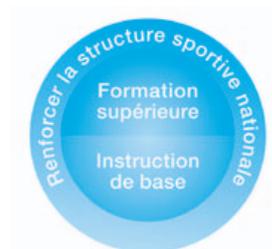
Les **trois programmes pour entraîneurs** ont pour but d'offrir aux CNO tous les moyens nécessaires pour améliorer les connaissances de leurs cadres techniques afin que ceux-ci puissent répondre aux exigences actuelles liées à l'encadrement des athlètes. Ces programmes couvrent uniquement les sports figurant au programme olympique. Le CIO a pour sa part reconnu officiellement l'importance de la fonction et de la formation des entraîneurs en incluant prioritairement ce public dans sa commission de l'entourage.

De nos jours, l'entraîneur représente un élément particulièrement important pour l'athlète. Il embrasse diverses fonctions se situant parfois entre éducateur, formateur, guide, psychologue ou agent, et s'adresse à des publics différents (athlètes, équipes, enfants, adolescents ou adultes) de niveaux différents (d'athlète débutant à athlète d'élite). Il est donc vital que l'entraîneur puisse accéder à une formation continue de qualité.

La Solidarité Olympique incite les CNO et les FI à se référer à des standards de formation comme celui proposé par le «International Sport Coaching Framework» édité par l'ICCE (International Council for Coach Education), en l'adaptant aux spécificités du sport et du pays concernés. Ceci permet d'utiliser une terminologie commune pour la formation des entraîneurs. La Solidarité Olympique invite aussi les CNO à soumettre des candidatures féminines et à s'interroger sur les manières de créer des liens entre les différents programmes pour entraîneurs – les stages techniques, les bourses individuelles et les projets de développement de la structure nationale – afin de renforcer de manière globale et à long terme la formation des entraîneurs dans le monde.

PROGRAMMES À DISPOSITION DES CNO

- Stages techniques pour entraîneurs
- Bourses olympiques pour entraîneurs
- Développement de la structure sportive nationale



STAGES TECHNIQUES POUR ENTRAÎNEURS

Encadrée par un expert international, la formation de base des entraîneurs actifs et officiellement reconnus comme tels est la raison d'être de ce programme. Afin d'uniformiser cette formation, les stages, d'une durée d'environ 10 à 15 jours, doivent suivre scrupuleusement les règles établies par les FI. La cohérence entre les formations déjà réalisées les années précédentes et celles planifiées à moyen et long terme est cruciale. Les CNO doivent donc planifier et sélectionner le niveau des stages, les sports et les participants en fonction de leurs besoins spécifiques et de leurs objectifs de développement à atteindre en fin de plan quadriennal.

Budget 2013–2016: USD 12 000 000

BOURSES OLYMPIQUES POUR ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs ont la possibilité de bénéficier d'une formation continue de haut niveau dans un centre ou une université afin d'acquérir une expérience et un savoir qu'ils seront ensuite chargés de mettre au service de leurs structures sportives nationales. Deux options s'offrent à eux: une formation en sciences du sport qui leur permet d'obtenir une reconnaissance de niveau supérieur, voire universitaire, et une formation sportive spécifique qui leur permet d'actualiser leurs connaissances techniques et de renforcer ainsi leur expérience pratique dans un sport spécifique. La Solidarité Olympique souhaite aussi développer des formations à distance proposées et gérées par des centres de formation de FI ou des universités (formation en ligne).

Budget 2013–2016: USD 9 000 000



Stage technique pour entraîneurs de voile au Qatar © CNO du Qatar



Projet mené par le CNO d'Angola en athlétisme © CNO d'Angola

DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE SPORTIVE NATIONALE

Le développement du sport dans certains pays est souvent ralenti par le fait que la structure sportive nationale et les moyens d'entraînement à disposition sont faibles, désorganisés ou inexistants. Le besoin de développer ou de renforcer ces structures est donc bien réel. Ce programme contribue à la mise en place de plans d'action d'une durée de trois à six mois en moyenne, dans un sport spécifique, avec le soutien d'un expert international. Afin d'élaborer un plan d'action cohérent et réaliste visant des objectifs de développement clairs et réalisables à long terme, les CNO sont appelés à analyser de manière précise leur situation, leurs forces et leurs points faibles. La fédération nationale est étroitement associée à ce processus. La Solidarité Olympique donne la priorité aux CNO dont les structures sportives de base et le système d'entraînement sont faibles, mais qui démontrent un réel potentiel de développement.

Le plan d'action doit prévoir: la formation des entraîneurs locaux et des personnes aptes à poursuivre, au terme du projet, le travail débuté par l'expert; l'amélioration des programmes d'entraînement pour le sport d'élite; et le soutien au sport pour tous, au sport scolaire ou à la découverte de jeunes talents. Pour établir ces plans d'action, la Solidarité Olympique encourage les CNO à utiliser les travaux réalisés durant la formation à l'étranger des entraîneurs qui ont bénéficié d'une bourse olympique. Ces derniers peuvent être appelés à gérer le programme en l'absence de l'expert si le projet prévoit des séjours fractionnés.

Budget 2013–2016: USD 6 000 000



Stage technique pour entraîneurs de natation en Équateur © CNO d'Équateur

GESTION DES CNO: GÉRER, FORMER, ÉCHANGER, LES CLÉS DE LA RÉUSSITE



QUESTIONS

Les **quatre programmes de gestion des CNO** ont pour but d'aider les CNO à remplir au mieux leur mission en leur offrant un soutien directement axé sur l'exécution de leurs tâches (amélioration des divers aspects de la gestion et allocation de subventions directes), en proposant des formations à leurs dirigeants et employés, et en facilitant l'échange d'informations et d'expériences entre CNO afin d'améliorer leurs connaissances.

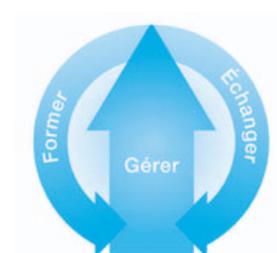
La subvention administrative aide les CNO à couvrir leurs frais de fonctionnement tandis que les initiatives en gestion permettent la mise en œuvre de projets destinés à renforcer leurs structures administratives et améliorer certains aspects de leur management, avec, pour ce plan quadriennal, un accent mis plus particulièrement sur la gouvernance.

Des possibilités de formation sont mises à la disposition des CNO via deux programmes: cours nationaux pour dirigeants sportifs et formation internationale en management du sport. Les cours d'administration sportive sont des cours de base axés sur le Mouvement olympique et l'administration du sport, tandis que les cours avancés en management du sport proposent aux dirigeants des CNO, des fédérations nationales et d'autres organisations sportives une formation approfondie en management du sport. Le MEMOS est un master exécutif en management du sport proposé en anglais, français et espagnol; il permet aux dirigeants sportifs de renforcer leurs connaissances et d'élaborer un projet destiné à améliorer la gestion de leur organisation.

Les échanges entre CNO sont un moyen pour les CNO d'apprendre les uns des autres et de trouver des solutions pratiques et éprouvées permettant de répondre aux défis qu'ils rencontrent.

PROGRAMMES À DISPOSITION DES CNO

- Développement de l'administration des CNO
- Cours nationaux pour dirigeants sportifs
- Formation internationale en management du sport
- Échanges entre CNO



DÉVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION DES CNO

Renforcer la structure administrative des CNO est l'objectif de ce programme. La subvention administrative de USD 40 000 est allouée annuellement aux CNO pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement. En outre, grâce aux initiatives en gestion, les CNO peuvent recevoir un soutien pour le développement d'un aspect précis de leur gestion ou pour un projet qu'ils considèrent prioritaire et en droite ligne avec leur plan de développement stratégique. Les projets qui peuvent être soutenus incluent notamment le renforcement des systèmes informatiques, l'amélioration des procédures administratives et financières, la formation du personnel ainsi que la mise en œuvre d'actions visant à renforcer aussi bien la gestion stratégique du CNO que les aspects organisationnels.

Budget 2013–2016: USD 35 500 000

COURS NATIONAUX POUR DIRIGEANTS SPORTIFS

Les CNO peuvent organiser des cours d'administration sportive pour diffuser les connaissances sur le Mouvement olympique et la gestion des organisations sportives. Les participants aux cours reçoivent un exemplaire du *Manuel d'administration sportive*, qui sert de base au contenu des cours. Les cours avancés en management du sport sont destinés prioritairement aux cadres des CNO et fédérations nationales. Organisés à partir des six modules du manuel *Gérer les organisations sportives olympiques*, ils insistent sur la mise en pratique des études de cas que les participants rédigent en lien avec leur organisation sportive. Enfin, les cours visent à créer une « communauté apprenante » dont les membres partagent leurs expériences pendant et après le cours.

Budget 2013–2016: USD 4 250 000



Travail de groupe lors du MEMOS IV en français à Paris, France © Tous droits réservés

FORMATION INTERNATIONALE EN MANAGEMENT DU SPORT

La Solidarité Olympique offre des bourses à des candidats désignés par leur CNO, admis au MEMOS en anglais, français et espagnol. Le MEMOS est une formation de niveau master en management du sport proposée par un réseau d'universités. Cette formation se déroule sur un an. Elle est organisée sous forme de modules, axés chacun sur un aspect spécifique du management du sport. L'élément clé consiste en la réalisation d'un projet professionnel visant à améliorer un aspect de la gestion de l'organisation sportive du participant. La formation s'achève par une présentation des projets devant un jury MEMOS, suivie en cas de succès par une présentation publique.

Budget 2013–2016: USD 3 400 000

ÉCHANGES ENTRE CNO

Le programme d'échanges entre CNO est ouvert à tous les CNO qui souhaitent élargir leurs connaissances dans un domaine particulier de la gestion et partager leur expérience avec d'autres CNO. Certains échanges peuvent s'adresser à des groupes de CNO selon le sujet abordé ou la proximité géographique et/ou culturelle. La Solidarité Olympique collabore avec des CNO coaches dans divers domaines afin de trouver le meilleur moyen de procéder à un transfert de connaissances des CNO coaches à d'autres CNO qui désirent développer les domaines en question.

Budget 2013–2016: USD 1 850 000



Cours avancé en management du sport en Somalie © CNO de Somalie



Séminaire de gestion organisé par le CNO allemand © Tous droits réservés

VALEURS OLYMPIQUES: LE SPORT, VECTEUR D'ACTION SOCIALE UNIVERSEL



VALEURS

L'aspect éducatif de l'Olympisme ainsi que les valeurs olympiques sont à la base du caractère unique du Mouvement olympique. Le sport représente ainsi un outil puissant et a le potentiel de jouer un rôle fondamental dans la société en général, en particulier auprès des jeunes générations.

Les valeurs de l'amitié, du respect et de l'excellence sont au cœur de la mission et des activités des CNO du monde entier, car ces derniers sont responsables du développement et de la promotion de l'idéal olympique dans leurs pays respectifs, conformément à la Charte olympique. Afin de les aider dans cette tâche, la Solidarité Olympique propose aux CNO **cinq programmes pour la promotion des valeurs olympiques** dans des domaines aussi variés que la protection de la santé des athlètes, la durabilité environnementale, l'égalité des sexes, le développement de la pratique du sport pour tous, l'éducation olympique et la préservation de l'héritage, conformément aux politiques du CIO en la matière. Les CNO ont ainsi les moyens de jouer un rôle clé dans leurs communautés respectives et sont libres de centrer leurs efforts sur un ou plusieurs domaines, selon leur stratégie, leur structure et leurs besoins.

La Solidarité Olympique aide aussi financièrement les CNO désireux de participer aux conférences mondiales du CIO qui couvrent ces différents thèmes. Les CNO peuvent ainsi actualiser leurs connaissances, se tenir informés de la politique et du positionnement du CIO et bénéficier de possibilités de réseautage et de partenariat. D'autres opportunités sont également offertes durant la période quadriennale 2013–2016 dans l'un ou l'autre des domaines couverts, qui donnent aux CNO la chance de participer à des activités proposées par d'autres départements du CIO ou des partenaires clés par exemple.

La Solidarité Olympique encourage enfin les CNO à continuer d'adopter une vision stratégique à long terme dans les domaines liés aux valeurs olympiques qu'ils ont identifiés comme prioritaires pour cette période de quatre ans.

PROGRAMMES À DISPOSITION DES CNO

- Médecine du sport
- Durabilité environnementale dans le sport
- Femme et sport
- Sport pour tous
- Éducation olympique, culture et héritage
(y compris Académie Internationale Olympique)



MÉDECINE DU SPORT

Il est important que les CNO puissent diffuser les connaissances et organiser des activités éducatives au niveau national dans le domaine de la médecine du sport, notamment en ce qui concerne la protection de la santé des athlètes et la prévention des blessures et des maladies dans le sport. Par le biais de ce programme, les CNO sont à même par exemple d'organiser des cours, de lancer des initiatives telles que des recherches ou des campagnes de sensibilisation, ou de développer des programmes spécifiques. Le bureau de la Solidarité Olympique à Lausanne supervise le fonctionnement du programme en étroite collaboration avec le département médical et scientifique du CIO.

Budget 2013–2016: USD 3 200 000

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LE SPORT

Le programme proposé vise à ce que les CNO intègrent les principes de la durabilité environnementale dans leurs politiques et activités générales menées au plan national, notamment en ce qui concerne les manifestations sportives, la gestion d'installations sportives et les initiatives à caractère éducatif. Les CNO peuvent choisir par exemple de procéder à des audits environnementaux de leurs installations sportives, de mettre en œuvre des outils spécifiques ou d'éditer des directives dans le cadre de leurs manifestations sportives et de la gestion d'installations sportives, de travailler sur la formation et le transfert de connaissances ou encore d'organiser des activités éducatives pour les jeunes.

Budget 2013–2016: USD 2 000 000



Stage avancé de médecine du sport en Corse, France © Tous droits réservés

FEMME ET SPORT

La Solidarité Olympique souhaite apporter une assistance aux CNO afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre au niveau national des plans d'action et des programmes visant à sensibiliser l'opinion à la question de l'égalité des sexes et permettre aux femmes d'accéder à des fonctions dirigeantes. Pour la période 2013–2016, le programme est principalement axé sur le leadership, conformément à la politique et aux priorités du CIO. À noter que les projets spécialement destinés à promouvoir la pratique du sport auprès des jeunes filles et des femmes (épreuves sportives, campagnes de sensibilisation ou festivals) font maintenant partie du programme sport pour tous.

Budget 2013–2016: USD 2 400 000

SPORT POUR TOUS

Les CNO doivent promouvoir, sur le plan national, la pratique du sport et l'activité physique à tous les niveaux de la société, en particulier pour encourager l'intégration sociale et sensibiliser l'opinion aux questions de santé. Ce programme leur donne notamment les moyens d'organiser des manifestations sportives faisant la promotion du sport pour tous ou visant des groupes cibles spécifiques, de mettre en place des formations de formateurs, d'organiser des campagnes de sensibilisation ou de planifier des études. Il permet aussi d'apporter une aide financière annuelle aux CNO qui organisent la Journée olympique célébrée un peu partout dans le monde.

Budget 2013–2016: USD 2 400 000



Musée olympique itinérant au Chili © CNO du Chili



Activités sport et environnement en Lettonie © CNO de Lettonie

ÉDUCATION OLYMPIQUE, CULTURE ET HÉRITAGE (y compris AIO)

Ce programme regroupe plusieurs thèmes traités séparément lors du plan quadriennal précédent. Pour la période 2013–2016, il apporte une assistance aux CNO pour qu'ils puissent mettre en œuvre des programmes d'éducation olympique, diffuser et acquérir des connaissances sur l'Olympisme et les valeurs olympiques, et préserver l'héritage olympique et sportif au niveau national.

Afin d'éduquer les jeunes en particulier, les CNO ont la possibilité d'organiser des camps de la jeunesse et de mettre en place des programmes éducatifs comme par exemple le programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) ainsi que tout autre programme faisant la promotion de l'activité physique et des valeurs olympiques. Pour un plus large public ou dans un contexte académique, ils peuvent notamment organiser des conférences, lancer des campagnes de sensibilisation ou éditer des publications. Centrées sur la culture et l'héritage, les initiatives des CNO peuvent servir à créer ou gérer un musée olympique, développer une bibliothèque olympique ou des archives historiques. Enfin, la Solidarité Olympique soutient les CNO afin qu'ils participent aux sessions de l'Académie Internationale Olympique (AIO) pour les directeurs et officiels, ainsi que pour les jeunes participants.

Budget 2013–2016: USD 10 000 000



Visite à Athènes dans le cadre de la Session internationale pour les jeunes participants © AIO

VALEURS



Séminaire femme et sport en Angola © CNO d'Angola

PROGRAMMES CONTINENTAUX: ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DU TERRAIN



Épreuve par équipes de tennis de table – XVI^{es} Jeux Panaméricains à Guadalajara © Getty Images/Dennis Grombkowski

Les **programmes continentaux** offrent aux CNO l'accès à une assistance technique, financière et administrative qui répond à leurs besoins spécifiques et à leurs priorités, par continent. Ces programmes, dont **les budgets ont augmenté de 30% par rapport à la période quadriennale précédente**, viennent compléter ceux qui sont à disposition au niveau mondial.

Sur la base des critères fixés par la commission de la Solidarité Olympique et après approbation du budget pour le plan quadriennal 2013–2016, chaque association continentale a établi un plan détaillé pour l'utilisation des fonds inhérents aux programmes continentaux en fonction des besoins spécifiques de leur continent (renforçant ainsi la politique de flexibilité). Ce plan d'action, approuvé par leur organe décisionnel, puis par le président de la commission de la Solidarité Olympique, tient compte des besoins de chaque continent et remplit un certain nombre de conditions: les fonds doivent être alloués en priorité aux CNO pour le développement de leur propre programme d'activités nationales. Les CNO peuvent ainsi améliorer leur efficacité opérationnelle en choisissant des activités qui tiennent compte du contexte local actuel et de la réalité du terrain.

Pour le plan quadriennal 2013–2016, **le budget réservé aux programmes continentaux est de USD 143 millions**. Les programmes standards pour chaque association continentale doivent couvrir en principe les éléments de base suivants :

- Administration et frais de fonctionnement
- Organisation des réunions statutaires
- Activités des CNO.

En parallèle, les associations continentales peuvent réserver une partie des fonds pour mener des programmes spécifiques selon les besoins et particularités de leur continent.

Chaque association continentale qui est amenée à gérer des fonds de la Solidarité Olympique est entièrement responsable du contrôle technique et financier de ses programmes et a le devoir d'informer à tout moment la commission de la Solidarité Olympique, par l'intermédiaire du bureau international à Lausanne, de l'avancée des programmes ainsi que de l'utilisation des fonds. Cet échange d'informations est essentiel, d'une part pour avoir une vision d'ensemble des résultats comme de la situation individuelle de chacun des CNO reconnus par le CIO et, d'autre part, pour obtenir un audit complet et unique du budget total géré par la Solidarité Olympique pendant la période 2013–2016.

À noter qu'un budget quadriennal de **USD 48 millions est réservé à l'ACNO** pour ses dépenses, ainsi que pour les activités et les projets qu'elle souhaite mettre en place lors du plan 2013–2016.



Course organisée dans le cadre du projet Route d'Asie de l'OCA © OCA

ACNOA

(Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique)

Budget 2013–2016: USD 34 850 000

info@africaolympic.org

www.africaolympic.org



ODEPA

(Organisation sportive panaméricaine)

Budget 2013–2016: USD 27 740 000

odepa@oem.com.mx

www.paso-odepa.org



OCA

(Conseil olympique d'Asie)

Budget 2013–2016: USD 29 080 000

info@ocasia.org

www.ocasia.org



COE

(Les Comités Olympiques Européens)

Budget 2013–2016: USD 32 780 000

secretariat@eurolympic.org

www.eurolympic.org



ONOC

(Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie)

Budget 2013–2016: USD 18 550 000

onoc@oceanianoc.org

www.oceaniasport.com/onoc



ACNO

(Association des Comités Nationaux Olympiques)

Budget 2013–2016: USD 48 000 000

info@acnolympic.org

www.acnolympic.org



UNIVERSE

SUBVENTIONS POUR LES JEUX OLYMPIQUES: LA PLANÈTE RÉUNIE



Cérémonie d'ouverture – Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres © Getty Images/Ronald Martinez

Le **programme de subventions a pour objectif d'aider les CNO à participer aux Jeux Olympiques** (été et hiver) dans le but d'atteindre deux objectifs différents mais complémentaires: d'une part entretenir l'esprit d'universalité des Jeux Olympiques en garantissant la participation de tous les CNO et, d'autre part, apporter une contribution financière aux CNO, lesquels jouent un rôle essentiel dans la réussite des Jeux.

Ces subventions sont gérées par le bureau international de la Solidarité Olympique en collaboration avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques concernés et sont allouées en trois étapes. **Avant les Jeux**, elles couvrent les frais de voyage d'une personne qui assiste à la réunion entre les chefs de mission et le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). **Pendant les Jeux**, elles contribuent aux frais de voyage pour un certain nombre d'athlètes et d'officiels, aux dépenses logistiques, et aux frais de transport et de logement des présidents et des secrétaires généraux des CNO. **Après les Jeux**, elles sont versées aux CNO pour leur participation et leur contribution au succès des Jeux.

Pour la période 2013–2016, l'assistance proposée couvre les XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi en 2014 et les Jeux de la XXXI^{es} Olympiade à Rio en 2016.

PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES: DES ACTIONS CIBLÉES



HANGES

Les **cinq programmes complémentaires** ont pour ambition d'offrir aux CNO des services supplémentaires ciblés qui complètent, de diverses manières, les programmes mondiaux et continentaux. Dans la plupart des cas, ces programmes ne suivent pas la procédure habituelle de demande de soutien des CNO. En effet, il s'agit d'actions individuelles entreprises et gérées par le bureau de la Solidarité Olympique à Lausanne en coopération avec les bureaux continentaux et proposées aux CNO concernés.

FORUMS RÉGIONAUX: L'objectif de ces forums est de promouvoir des concepts et des idées auprès de groupes de CNO et de faciliter le processus d'échange de connaissances et d'expérience entre ces CNO. Pour chaque édition annuelle, un sujet est choisi en commun accord entre le bureau international de la Solidarité Olympique et les associations continentales.

VISITES AUX CNO: Les visites aux CNO servent à connaître de manière approfondie les différents CNO choisis parmi les CNO du monde entier afin de mieux les soutenir, de leur proposer un service adéquat et de veiller à ce qu'ils remplissent leurs obligations envers le Mouvement olympique et utilisent les programmes et les fonds alloués de manière efficace et transparente.

FONDS SPÉCIAL DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE: L'objectif de ce fonds est de répondre aux demandes spéciales des CNO qui traversent des circonstances exceptionnelles ou inattendues en tenant compte de la situation générale du CNO, des subventions spécifiques que le CNO a déjà reçues par le passé et du degré de gravité de la situation. La commission de la Solidarité Olympique décide du niveau de financement.

CENTRE DE CONNAISSANCES DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE: Le centre de connaissances consiste en un répertoire d'informations sur les activités et projets réussis des CNO ainsi que sur les outils que ceux-ci ont développés. Ces informations seront disponibles fin 2013 à travers une plateforme bien organisée et intuitive avec une fonction de recherche facilitée. Ce centre de connaissances donnera aux CNO des idées sur la manière d'organiser des activités intéressantes et leur fournira un accès rapide aux outils existants développés et testés par d'autres CNO.

AIDE POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DES FONDS DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE POUR LES CNO QUI EN ONT LE PLUS BESOIN: L'objectif de ce programme est d'aider les CNO qui en ont le plus besoin à faire un meilleur usage des programmes proposés par la Solidarité Olympique. Les CNO qui n'ont pas accès au soutien de la Solidarité Olympique pour des raisons pouvant être aisément résolues en améliorant leur structure administrative sont identifiés par une approche proactive en accord avec l'association continentale correspondante.

ABRÉVIATIONS

Associations de CNO

ACNO	Association des Comités Nationaux Olympiques
ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
ODEPA	Organización Deportiva Panamericana
OCA	Olympic Council of Asia
COE	Les Comités Olympiques Européens
ONOC	Oceania National Olympic Committees

Fédérations Internationales

Sports inscrits au programme des XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi en 2014

Biathlon	IBU	International Biathlon Union
Bobsleigh	FIBT	Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing
Curling	WCF	World Curling Federation
Hockey sur glace	IIHF	International Ice Hockey Federation
Luge	FIL	Fédération Internationale de Luge de Course
Patinage	ISU	International Skating Union
Ski	FIS	Fédération Internationale de Ski

Sports inscrits au programme des Jeux de la XXXI^e Olympiade à Rio en 2016

Athlétisme	IAAF	International Association of Athletics Federations
Aviron	FISA	Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron
Badminton	BWF	Badminton World Federation
Basketball	FIBA	Fédération Internationale de Basketball
Boxe	AIBA	Association Internationale de Boxe
Canoë	ICF	International Canoe Federation
Cyclisme	UCI	Union Cycliste Internationale
Sports équestres	FEI	Fédération Équestre Internationale
Escrime	FIE	Fédération Internationale d'Escrime
Football	FIFA	Fédération Internationale de Football Association
Golf	IGF	International Golf Federation
Gymnastique	FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
Haltérophilie	IWF	International Weightlifting Federation
Handball	IHF	International Handball Federation
Hockey	FIH	Fédération Internationale de Hockey
Judo	IJF	International Judo Federation
Lutte	FILA	Fédération Internationale des Luttes Associées
Sports aquatiques	FINA	Fédération Internationale de Natation
Pentathlon moderne	UIPM	Union Internationale de Pentathlon Moderne
Rugby	IRB	International Rugby Board
Taekwondo	WTF	World Taekwondo Federation
Tennis	ITF	International Tennis Federation
Tennis de table	ITTF	International Table Tennis Federation
Tir	ISSF	International Shooting Sport Federation
Tir à l'arc	WA	World Archery Federation
Triathlon	ITU	International Triathlon Union
Voile	ISAF	International Sailing Federation
Volleyball	FIVB	Fédération Internationale de Volleyball

Comités Nationaux Olympiques 204 CNO sont reconnus par le CIO (au 31 décembre 2012)

Afrique (53 CNO)

RSA Afrique du Sud
 ALG Algérie
 ANG Angola
 BEN Bénin
 BOT Botswana
 BUR Burkina Faso
 BDI Burundi
 CMR Cameroun
 CPV Cap-Vert
 CAF République centrafricaine
 COM Comores
 CGO Congo
 COD République démocratique du Congo
 CIV Côte d'Ivoire
 DJI Djibouti
 EGY Égypte
 ERI Érythrée
 ETH Éthiopie
 GAB Gabon
 GAM Gambie
 GHA Ghana
 GUI Guinée
 GBS Guinée-Bissau
 GEQ Guinée équatoriale
 KEN Kenya
 LES Lesotho
 LBR Libéria
 LBA Libye
 MAD Madagascar
 MAW Malawi
 MLI Mali
 MAR Maroc
 MRI Maurice
 MTN Mauritanie
 MOZ Mozambique
 NAM Namibie
 NIG Niger
 NGR Nigéria
 UGA Ouganda
 RWA Rwanda
 STP Sao Tomé-et-Principe
 SEN Sénégal
 SEY Seychelles
 SLE Sierra Leone
 SOM Somalie
 SUD Soudan
 SWZ Swaziland
 TAN République-Unie de Tanzanie
 CHA Tchad
 TOG Togo
 TUN Tunisie
 ZAM Zambie
 ZIM Zimbabwe

Amérique (41 CNO)

ANT Antigua-et-Barbuda
 ARG Argentine
 ARU Aruba
 BAH Bahamas
 BAR Barbade
 BIZ Belize
 BER Bermudes
 BOL Bolivie
 BRA Brésil
 CAY Îles Caïmans
 CAN Canada
 CHI Chili
 COL Colombie
 CRC Costa Rica
 CUB Cuba
 DOM République dominicaine
 DMA Dominique
 ESA El Salvador
 ECU Équateur
 USA États-Unis d'Amérique
 GRN Grenade
 GUA Guatemala
 GUY Guyana
 HAI Haïti
 HON Honduras
 JAM Jamaïque
 MEX Mexique
 NCA Nicaragua
 PAN Panama
 PAR Paraguay
 PER Pérou
 PUR Porto Rico
 SKN Saint-Kitts-et-Nevis
 LCA Sainte-Lucie
 VIN Saint-Vincent-et-les Grenadines
 SUR Suriname
 TTO Trinité-et-Tobago
 URU Uruguay
 VEN Venezuela
 IVB Îles Vierges britanniques
 ISV Îles Vierges des États-Unis
 ASIÉ (44 CNO)
 AFG Afghanistan
 KSA Arabie saoudite
 BRN Bahreïn
 BAN Bangladesh
 BHU Bhoutan
 BRU Brunéi Darussalam
 CAM Cambodge
 CHN République populaire de Chine
 KOR République de Corée

UAE Émirats arabes unis
 HKG Hong-Kong, Chine
 IND Inde
 INA Indonésie
 IRI République islamique d'Iran
 IRQ Iraq
 JPN Japon
 JOR Jordanie
 KAZ Kazakhstan
 KGZ Kirghizistan
 KUW Koweït
 LAO République démocratique populaire lao
 LIB Liban
 MAS Malaisie
 MDV Maldives
 MGL Mongolie
 MYA Myanmar
 NEP Népal
 OMA Oman
 UZB Ouzbékistan
 PAK Pakistan
 PLE Palestine
 PHI Philippines
 QAT Qatar
 PRK République populaire de Corée
 SIN Singapour
 SRI Sri Lanka
 SYR République arabe syrienne
 TJK Tadjikistan
 TPE Chinese Taipei
 THA Thaïlande
 TLS République démocratique du Timor-Leste
 TKM Turkménistan
 VIE Vietnam
 YEM Yémen

Europe (49 CNO)

ALB Albanie
 GER Allemagne
 AND Andorre
 ARM Arménie
 AUT Autriche
 AZE Azerbaïdjan
 BLR Bélarus
 BEL Belgique
 BIH Bosnie-Herzégovine
 BUL Bulgarie
 CYP Chypre
 CRO Croatie
 DEN Danemark
 ESP Espagne

EST Estonie
 MKD Ex-République yougoslave de Macédoine
 FIN Finlande
 FRA France
 GEO Géorgie
 GBR Grande-Bretagne
 GRE Grèce
 HUN Hongrie
 IRL Irlande
 ISL Islande
 ISR Israël
 ITA Italie
 LAT Lettonie
 LIE Liechtenstein
 LTU Lituanie
 LUX Luxembourg
 MLT Malte
 MDA République de Moldova
 MON Monaco
 MNE Monténégro
 NOR Norvège
 NED Pays-Bas
 POL Pologne
 POR Portugal
 ROU Roumanie
 RUS Fédération de Russie
 SMR Saint-Marin
 SRB Serbie
 SVK Slovaquie
 SLO Slovénie
 SWE Suède
 SUI Suisse
 CZE République tchèque
 TUR Turquie
 UKR Ukraine

Océanie (17 CNO)

AUS Australie
 COK Îles Cook
 FIJ Fidji
 FSM États fédérés de Micronésie
 GUM Guam
 KIR Kiribati
 MHL Îles Marshall
 NRU Nauru
 NZL Nouvelle-Zélande
 PLW Palaos
 PNG Papouasie-Nouvelle-Guinée
 SOL Îles Salomon
 SAM Samoa
 ASA Samoa américaines
 TGA Tonga
 TUV Tuvalu
 VAN Vanuatu

À VOTRE ÉCOUTE



La Villa Mon-Repos © Régis Colombo

Pour tout complément d'information:

Solidarité Olympique
Comité International Olympique
Villa Mon-Repos
Parc Mon-Repos 1
Case postale 1374
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. +41 (0)21 621 69 00
Fax +41 (0)21 621 63 63
solidarity@olympic.org
www.olympic.org

EN LIGNE
DIRE

Edité par la Solidarité Olympique
Iconographie: Solidarité Olympique, CIO
Page 2 – Athlètes à l'entraînement avant les Jeux de la XXIX^e Olympiade à Beijing © Getty Images/Clive Mason
Page 5 – Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah © Tous droits réservés
Conception et graphisme: Créatique, Alexandre Piccand, CH-1004 Lausanne
Photolithographie et impression: Courvoisier Arts graphiques SA, CH-2501 Bienne
Imprimé en Suisse
ISBN: 978-92-9149-154-4





SOLIDARITÉ
OLYMPIQUE

